



Ouagadougou – Burkina Faso, 5 – 9 Décembre 2011
La Population Africaine : Passé, Présent et Futur

LA POLYGAMIE AU BURKINA FASO : NIVEAU ET TENDANCE

Olga TOUGMA* (olgaclotilde2005@yahoo.fr)
Ndèye Binta DIEME* (bibidie@hotmail.com)

SOUS-THEME: Mariage et famille

SEANCE : 9.3. Marchés matrimoniaux, endogamie, polygamie et hétérogamie

T

Problématique et objectifs

La polygamie est un modèle matrimonial où un homme peut être marié à plusieurs femmes. Si de nos jours la pratique de la polygamie est associée à la religion musulmane notamment en Afrique subsaharienne, il faut reconnaître que la polygamie est une pratique très ancienne dans cette partie du continent et relève même de la tradition. En effet, dans le passé, bien avant l'arrivée des religions révélées, la polygamie avait cours dans bon nombre de ménages. Pour certains auteurs, la polygamie s'explique entre autre par le statut inférieur de la femme, la main d'œuvre non négligeable qu'apportent les différentes femmes ainsi que leurs enfants... De plus, dans un contexte d'absence de couverture sociale, avoir plusieurs enfants permet d'espérer une prise en charge pendant la vieillesse. Dans les années 1960, nombre d'auteurs prédisaient l'abandon de la polygamie du fait de la modernisation des comportements, de l'urbanisation, de la scolarisation surtout féminine... Toutefois, force est

de constater que la polygamie demeure une réalité dans de nombreux Etats d'Afrique subsaharienne et notamment en Afrique de l'ouest (dans sa partie sahélienne) où elle est plus importante.

Au Burkina Faso, comme dans la plupart des pays ouest africain, la loi tolère la pratique de la polygamie et le code des personnes et de la famille qui régit les dispositions en matière d'union et de famille stipule que les conjoints peuvent opter pour le régime matrimonial (polygamique ou monogamique) de leur choix. Ainsi, lors de l'EDS 2003 réalisée au Burkina, près de 48% des femmes avaient un conjoint polygame dont 52% en milieu rural et 28% en milieu urbain et 29% des hommes étaient polygames. Ce qui dénote d'un niveau relativement important de la polygamie au Burkina et laisse supposer que la polygamie n'est pas le fait d'une religion ou d'une certaine catégorie de la population mais touche toutes les couches sociales burkinabé avec comme nous le constatons des différences entre l'urbain et le rural. Comme nous le disions précédemment, la polygamie trouve sa justification dans le statut traditionnel de la femme, le rôle des enfants dans la production et aussi dans l'entretien de leurs parents âgées. Nous savons que les mécanismes démographiques qui rendent possible la polygamie sont l'écart d'âge important au premier mariage conjugué à une pyramide des âges allant en s'élargissant. A cela, il faudrait ajouter la quasi-universalité du mariage et le remariage rapide des veuves et des divorcées sans oublier le système du lévirat¹.

Lors de récentes études, il est ressorti un ralentissement du calendrier de la nuptialité féminine dû entre autre à l'allongement de la durée des études, à l'urbanisation et de manière plus générale à l'adoption de nouveaux comportements et d'un mode de vie plus moderne (occidental). Ce ralentissement a pour conséquence une réduction de l'écart d'âge entre conjoint. Ainsi nous pouvons constater l'accroissement du nombre de femmes chef de ménage pour cause de non remariage en cas de veuvage ou de divorce.

L'objectif de la présente communication est de tenter de comprendre les mécanismes qui tendent à maintenir la pratique de la polygamie. Pour ce faire, nous analyserons les caractéristiques des unions polygames. L'hypothèse principale que nous formulons est que le niveau d'instruction est un déterminant de la polygamie au même titre que la religion et le milieu de résidence. .

¹ Le lévirat est une pratique qui veut qu'en cas de décès d'un homme marié, la ou les veuves doivent être reprises par un cadet ou un autre parent du défunt, eux mêmes pouvant être mariés.

Sources des données

Les données utilisées proviennent essentiellement de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) réalisée en 2003 au Burkina Faso. Rappelons que les enquêtes EDS ont pour objectif de collecter, d'analyser et de diffuser des données démographiques portant sur la fécondité, la planification familiale et la santé de la mère et de l'enfant ainsi que sur la nutrition. Elles sont réalisées dans les pays en développement et sont une source intéressante de données démographiques sur ces pays.

Limites des données et méthodes

La principale limite que l'on peut reprocher aux données utilisées tient en fait à la nature même des données. En effet, la plupart des informations recueillies sur la nuptialité ne concerne que l'union en cours. Ainsi, même si nous disposons d'éléments tels que l'âge à la première union, le nombre d'union déjà eu, le nombre de coépouses ; nous n'avons pas d'informations détaillées sur les unions passées. Aussi, nous ne savons pas pour celles qui se sont remariées si les unions précédentes étaient elles aussi polygames ou si ce n'est que la dernière union qui l'est. En résumé, on peut dire qu'une analyse transversale sera privilégiée dans le traitement des données compte tenu de la non disponibilité des informations sur les caractéristiques de l'union dans une optique longitudinale. Il aurait été, en effet, plus intéressant de connaître les caractéristiques des précédentes unions et ainsi appréhender le calendrier réel des unions polygames au fil des âges. Toutefois, cette limite est atténuée dans la mesure où les remariages sont assez rares (seules 12% des femmes interrogées sont dans ce cas).

Les méthodes de régression et d'analyse multi variée seront également utilisées en vue d'identifier les déterminants de la polygamie.

Résultats attendus

La polygamie n'est pas le seul fait de musulmans.

La polygamie est bien plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'analyse des taux cumulés de nuptialité selon l'âge d'entrée en union et la nature de l'union en cours nous a permis de constater que les unions polygames se font surtout pour celles qui se marient assez tardivement. En effet, nous avons pu voir que le cumul de ces taux est bien

plus élevés chez les polygames que chez les monogames et cela à partir de 18-19 ans jusqu'à 24-25 ans.

Cette situation peut être due au fait que dans un environnement où le mariage est quasi universel et où plus de la moitié des unions se conclue avant 25 ans, on peut dire que la peur de rester seule poussent les filles à accepter des mariages polygames. Par ailleurs, les femmes mariées à des hommes polygames se rencontrent également parmi celles qui sont séparées ou divorcées. Ainsi, elles sont plus de 64% à avoir connu plus d'un mariage et être actuellement mariées avec un polygame.

Les écarts d'âge importants entre conjoints sont plus fréquents dans les ménages polygames.

La polygamie varie avec le niveau d'instruction. Aussi, elle semble plus fréquente chez les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction et dont le conjoint est lui aussi sans instruction. Ainsi, la probabilité d'avoir un conjoint polygame est d'autant plus faible que le niveau d'instruction de la femme est élevé.

Bien que la fréquence de la polygamie soit assez nettement liée au milieu de résidence (davantage de polygamie en milieu rural), l'effet du niveau d'instruction reste important une fois le milieu de résidence contrôlé.